

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 202 Décisions concernant les Ministères

n° 202

Ministère	Date de publication
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE	19 février 1960
Numéro JO	Date du numéro
n° 2 du 29/02/1960	29 février 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

= Les dates des sessions d'examens et concours Scolaires et professionnels, -pour Pannée 1960, sont fixées comme suit: —  
Brevet Sportif Scolaire : Candidats résidant à Djibouti : 15 avril 1960; Candidats résidant hors de Djibouti : 19 mai 1960. —  
Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique 9 mai 1960 (épreuves écrites). — Examen d'admission en classe de 5° 16 mai 1960. — Exameh d'entrée en 6° et des Bourses 1 série 18 mai 1960